



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Commission Nationale de Pétanque

Réunion du 27 Février 2021

Présents : Thierry GELDOF (77). Roland GAUTHIER (30). Christian BUREAU (36). Guy ROYO (13). Vincent PASCUAL (33). Thierry PAGES (71), Patrick LOUBIC (47). Thierry SOLANA (09). Thierry BENNES (11). Gérard JAMBOU (29). Claude RIVIERE DE CARLES (31).

Début de la réunion 9h15

Le samedi 27 février 2021 le bureau national de l'ANPSP s'est réuni en visioconférence pour sa réunion annuelle.

La crise sanitaire que nous subissons ne nous permettant de se retrouver à Châteauneuf les Martigues.

INFORMATIONS FEDERATION :

A ce jour et jusqu'à fin mai 2021, notre fédération a suspendu toutes les compétitions sportives (France, Régionales et Départementales).

Vue l'évolution de la crise sanitaire sur notre territoire, il est pratiquement certain que la date d'autorisation de reprise des activités sportives sera repoussée. Trop d'incertitudes sur les contraintes d'organisation sera demandé.

Un Championnat de France quel qu'il soit demande un travail bien en amont.

Claude va contacter rapidement JF BARILI responsable de la commission des sports.

CHÂTEAUNEUF les MARTIGUES 2021:

Guy ROYO fait le point sur la future organisation.

- Beaucoup de doutes s'installent sur cet évènement du à la situation sanitaire que nous subissons.
- Les dossiers sont prêts à être expédiés mais..... !
- La restauration est réservée mais le traiteur est dans le doute complet par rapport aux « futures consignes sanitaires » qui seront et devront être appliquées pour cette corporation.
- Les hébergements : beaucoup d'hôtels et campings sont fermés à ce jour. Enormément de difficultés pour réserver.
- A ce jour et jusqu'à nouvel ordre, Monsieur le Maire de Châteauneuf les Martigues a pris plusieurs dispositions :
 - * Le parc F. MITTERAND lieu de la compétition est fermé pour toutes manifestations.
 - * Le gymnase (COSEC) où la restauration est servie, comme en 2008, n'est ouvert qu'exceptionnellement pour ne recevoir que quelques dizaines de personnes avec application des règles sanitaires.
 - * La municipalité ne veut se prononcer pour le mois de septembre.
- Les partenaires ne s'engagent plus.

D'autres incertitudes planent sur le devenir de la population, des manifestations sportives et culturelles, des restrictions sanitaires à venir....etc.

Côté gouvernemental et médical, certaines annonces ne sont point réjouissantes. Vaccin, tests obligatoires, passeport vaccinal, jauges, code QR..... etc. sont des pistes évoquées par nos dirigeants. Autant d'obstacles pour évoquer actuellement une future manifestation d'ampleur telle que la nôtre.

Sur le plan purement sportif, si les mesures prises par le Ministère des Sports pour la pratique de la pétanque persistent (1 terrain sur 2), il est bien évident qu'aucun site en France ne pourra accueillir une telle compétition.

Pour notre Championnat nous avons besoin de 150 terrains plus 8 terrains d'honneur soit une surface de 8000 mètres carrés de surface. Nous serions obligés de doubler la surface soit 16000 mètres carrés !

Le bureau en son âme et conscience après de nombreux échanges de tout ce qui vient d'être évoqué (incertitude sur l'évolution sanitaires, restrictions...etc.) décide à l'unanimité que le Championnat de France de pétanque ne pourra se dérouler cette année et de le repousser à 2022. Ce choix est dur à prendre mais paraît plus sage et responsable.

Le Président la commission nationale des sports JF BARILI sera informé rapidement pour diffuser l'information aux différentes Unions Départementales.

Nous adresserons également un courrier à ce dernier sur les frais engagés pour l'organisation 2020 (voir questions diverses).

FUTURES ORGANISATIONS :

Nous sommes toujours en attente de nouvelles candidatures. A ce jour aucune Union Départementale, aucune Amicale ne se sont manifestées. Une manifestation telle que la nôtre (Championnat de France de pétanque) se prépare bien en amont. Sur la durée de cette compétition se ne sont pas moins de 1400 personnes que l'on accueille sur 3 jours !

Nous allons renouer contact avec certains départements qui paraissaient intéressés pour une future organisation (Finistère, Yvelines, Morbihan, Essonne, Creuse, Corse, Landes).

Chaque membre du bureau se rapprochera des connaissances de ces départements pour les décider à une future candidature.

Nous demanderons au Président JF BARILI de relayer cet appel via les Présidents d'Unions Départementales.

QUESTIONS DIVERSES :

- Sur demande de l'hébergeur du site de l'ANPSP, la configuration sera modifiée.
- Pour cette réunion en visioconférence, nous avons pris un abonnement à ZOOM.
- Un disque dur externe sera acheté pour stocker nos documents et tous les éléments du site.
- Un courrier sera adressé au Président JF BARILI Président de la commission des sports et techniques concernant une demande d'aide. Cette dernière porte sur les dépenses engagées en 2020 pour l'organisation du Championnat qui n'a pu se dérouler.

L'Amicale de Châteauneuf a engagé plus de 3500 euros ! Un certain retour financier de notre Fédération serait le bienvenu pour adoucir ces dépenses.

Fin de la réunion 12h30.

Claude RIVERE DE CARLES

Le 9 Mars 2021



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Commission Nationale de Pétanque

Réunion du 08 Février 2020

Présents : Thierry GELDOF (77). Roland GAUTHIER (30). Christian BUREAU (36). Guy ROYO (13). Vincent PASCUAL (33). Thierry PAGES (71), Patrick LOUBIC (47). Thierry SOLANA (09). Claude RIVERE DE CARLES (31).

Capitaine Gilles AGOPIAN et Carmélo GONZALES organisation 2020.

Absents excusés : Emmanuel VAGNE (Réfèrent Pétanque). Thierry BENNES (11). Gérard JAMBOU (29). Raphaël CORACHAN (84).

Début de la réunion 9h15

Claude remercie au nom du bureau le Capitaine Gilles AGOPIAN Chef de Centre et l'organisation 2020 de nous accueillir pour cette réunion annuelle.

Un tour de table est réalisé pour que chaque membre se présente aux futurs organisateurs.

Claude justifie l'absence des membres et du réfèrent pour des raisons professionnelles (E. VAGNE, T. BENNES, R. CORACHAN) et pour G.JAMBOU l'annulation de son vol la veille de la réunion.

Lecture du PV de la réunion du 6 Septembre 2019.

Approuvé.

ALES 2019 :

Retour sur l'organisation par R. GAUTHIER.

●Le déplacement du lieu de la compétition du boulodrome municipal au Parc des Expositions à engendré des frais supplémentaires.

L'organisation en accord avec la Mairie d'Alès a préféré opter pour ce repli car des menaces de fermeture du dit boulodrome étaient évoquées.

●2200 repas et 900 petits déjeuners ont été servis.

●Le système du ticket boisson a été apprécié.

●Nous avons optés pour le plateau repas par crainte de ne pouvoir respecter les horaires.

Un tour de table fait remonter des remarques collectées par les membres du bureau.

●Côté positif, tout le monde reconnaît que le site était merveilleux pour que la réussite de cette manifestation soit parfaite.

●Le système du ticket boisson est une bonne chose. L'idéal serait qu'il soit individuel et non pour l'équipe.

Les mauvais retours portent sur :

●Le cadeau de bienvenue n'était pas à la hauteur de l'évènement ! Il faut soigner cette récompense.

●Les tarifs boissons et sandwiches étaient exagérés.

●Les petits déjeuners très légers.

●Le service restauration avec plateau doit être revu. De plus souvent tièdes ou froids. Et que dire un seul verre de vin tout en respectant l'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

●La soirée de gala aurait mérité un service servi à l'assiette.

●Le podium des officiels nécessitait une autre structure.

Toutes ces remarques sont le ressenti de très nombreuses personnes. Elles doivent servir aux

futurs organisateurs pour améliorer la prestation et que les participants soient heureux à l'issue de ce championnat.

CHÂTEAUNEUF les MARTIGUES 2020 :

Guy ROYO nous présente la future plaquette. Aucun logo n'est oublié !

- Les dossiers seront expédiés fin février.
- Le lieu : Parc municipal François MITTERAND (sous les pins...)
- Le traiteur est réservé.
- La mairie nous suit dans l'organisation
- L'UD 13, l'amicale, le SDIS nous suivent dans l'organisation.
- Les dates : 4,5 et 6 septembre 2020.
- Aucun problème pour l'hébergement.
- La visite du site se fera dès la fin de la réunion.

Guy doit rencontrer la semaine prochaine le Directeur départemental Grégory ALIONE pour lui présenter la plaquette. Cette dernière sera également expédiée à notre référent pétanque E. VAGNE.

Le bureau décide que la **clôture des inscriptions sera le 21 Juin 2020.** Passé cette date aucun engagement ne sera pris. Le cachet de la poste faisant foi.

Pour éviter toute confusion lors du retrait du badge et du cadeau de bienvenue, il sera demandé une pièce d'identité.

Echanges FNSPF / ANPSP et QUOTAS :

Les échanges avec la commission des sports (JF. BARILI) sont courtois. Nous trouvons que depuis 2017 (Carcassonne) notre association n'a pas le même écho auprès de ladite commission ! Nous connaissons l'origine et pourtant nous travaillons en toute transparence. Le bureau souhaiterait par le biais de son président et de son vice-président, bénéficier d'un moment d'échange avec le Président de la commission des sports, JF BARILI.

Le Président JF. BARILI nous a demandé de revoir le quota d'attribution aux départements. Le bureau de l'ANPSP s'est déjà penché sur ce sujet. Plusieurs cas de figures sont envisagés. Nous sommes attentifs et ferons en sorte de résoudre pour le mieux et le plus vite possible. Il est sûr que pour diverses raisons (hébergement, logistique, aires de jeux... etc.), nous ne pouvons dépasser 300 équipes.

Sur demande du référent du département du Var (83) **le bureau attribue exceptionnellement pour 2020 une 5^e équipe.** Nous avons tenu compte de certains critères.

Futures Organisations :

Nous avons renouvelé un appel à candidature pour 2021, 2022, 2023, 2024. A ce jour quelles approches téléphoniques mais rien de concret.

Il y pratiquement un an nous apprenions que le département de la Haute Loire se portait candidat à une future organisation. Par courrier adressé au Président de la commission des sports JF BARILI en date du 23 avril 2019, nous prenions acte de cet intéressement.

Malheureusement à ce jour aucune manifestation de ce département. L'organisation d'un tel championnat demande un gros travail bien en amont. Un cahier des charges est établi et doit être respecté ! Le bureau de l'ANPSP est très respectueux des règles établies. Cette année nous fêtons le 25^e championnat et à ce jour avons toujours fait notre devoir.

Nous allons nous rapprocher de notre référent E. VAGNE pour connaître la position du

département de la Haute Loire.

QUESTIONS DIVERSES :

● A Alès un incident est intervenu lors de la remise des badges et cadeaux. Les auteurs, sapeurs-pompiers non qualifiés pour ce championnat se sont présentés sous une fausse identité. Ils ont récupéré badges, cadeaux et tickets repas au détriment de joueurs de l'Ariège. Ils ont été identifiés et le PUD de l'Ariège les a sanctionnés. Ils sont suspendus de toute compétition sportive au niveau UD, UR, et championnat de France.

● Claude lit un courrier de R. CORACHAN adressé au bureau. Il fait part que pour des raisons personnelles il désire de se dégager de son poste de référent et membre du bureau national.

Nous respectons sa décision et regrettons son départ. Nous le remercions pour son implication et la part active qu'il a eu lors de l'organisation du championnat de 2016. Merci Raphaël.

Claude va se rapprocher du PUD du Vaucluse pour que ce dernier propose un responsable.

Fin de la réunion 12h10.

Claude RIVERE DE CARLES

Le 19 Février 2020



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Commission Nationale de Pétanque

Réunion du 06 Septembre 2019

Présents : Claude RIVERE DE CARLES (31). Thierry GELDOF (77). Roland GAUTHIER (30). Christian BUREAU (36). Guy ROYO (13). Vincent PASCUAL (33). Raphaël CORACHAN (84). Gérard JAMBOU (29), Thierry PAGES (71), Patrick LOUBIC (47).

Gérald ROUCAUTE. Fabien FOLCHER (30) organisation 2019 ALES.

Absents excusés : Jean François BARILI (Président de la Commission Nationale des Sports). Emmanuel VAGNE (Référent Pétanque). Thierry SOLANA (09). Thierry BENNES (11).

Début de la réunion 17h40

Lecture du PV de la réunion du 2 Février 2019.

Approuvé.

Claude fait part des appels de Jean François BARILI et Emmanuel VAGNE qui présentent leurs excuses pour leurs absences.

ALES 2019 :

Gérald ROUCAUTE et Fabien FOLCHER nous exposent le travail effectué pour cette manifestation.

Gérald : l'organisation de cette manifestation n'a pas été simple. Nous avons rencontré de très nombreuses entraves dans notre démarche pour organiser ce championnat. Tout en gardant l'esprit sportif, nous voulons que ce week-end soit une fête pour tous les participants et accompagnateurs.

- La menace de fermeture du boulodrome quelques jours avant la compétition nous a obligé de changer le lieu. Monsieur le Maire d'ALES nous a facilité la tâche en nous proposant le Parc des Expositions. Bien sûr cela a un coût mais nous avons assumé.

- Problème sur les plaquettes : Nous avons omis bien involontairement le logo de notre Fédération. Cette dernière voulait que l'on modifie et réexpédie aux Unions. Nous avons refusé car une nouvelle impression et expédition aurait été d'un coût assez onéreux.

- Nous avons tracé 162 terrains de 3,5x14, ainsi que 8 terrains d'honneur de 4x15.

Fabien : Certains problèmes sur les dossiers d'engagements.

- Quelques départements ne respectent pas la date butoir.
- Des dossiers sont arrivés le 27 juillet !
- D'autres sont incomplets et il faut relancer.
- J'ai été victime de « d'insultes ». Claude peut le confirmer, car lui aussi a subi cette forme d'impolitesse !
- Le suivi des engagements était fait régulièrement avec Claude.

- Nous avons optés pour une autre forme de paiement à la buvette. Une carte de crédit boissons est créée. Chaque compétiteur détient la sienne. Il suffit de badger lors de la commande. De ce fait, pas d'argent qui transite. Ces cartes servent également à la restauration.

Claude confirme tous les dires de Fabien. Il est inadmissible de se faire insulter. Nous sommes des « bénévoles » pour le bien de notre discipline.

- Le sujet des inscriptions sera débattu lors de la réunion de janvier 2020 à Châteauneuf les Martigues.

- Nous avons pour ce championnat 308 équipes inscrites. Comme dit précédemment, certains départements ne jouent pas le jeu. Après le tirage effectué sur la base de 304 équipes le mardi 30 juillet et mis en ligne sur le site, le département du 06 s'est manifesté. Pour ne pas pénaliser les joueurs nous les avons intégrés au championnat. Ce département est coutumier du fait, car à Tarbes les dossiers étaient arrivés très en retard. Nous allons nous rapprocher du responsable du 06 pour que cela ne se reproduise.

Claude remercie au nom du bureau toute l'équipe. Il remercie particulièrement Fabien pour tout le travail fastidieux qu'il a accompli.

CHÂTEAUNEUF les MARTIGUES 2020 :

Guy est très heureux de pouvoir organiser le 25^e championnat.

- Le lieu : Parc municipal François MITTERAND (sous les pins...)
- La restauration : 2 traiteurs sont en concurrence.
- La mairie nous suit dans l'organisation
- L'UD 13 est partie prenante dans l'organisation.
- Les dates : 4,5 et 6 septembre 2020.
- Aucun problème pour l'hébergement.
- La demande officielle d'organisation pour 2020 sera faite rapidement.

Echanges FNSPF / ANPSP :

Comme évoqué précédemment, des difficultés pour l'organisation de 2019. J'ai échangé de nombreuses fois avec JF BARILI et E VAGNE. Finalement après de nombreux échanges, un climat serein est apparu.

Autre problème : L'organisation 2020 ! Suite au désistement d'un département, Guy ROYO, après consultation de son amicale et de son UD 13 s'est porté candidat. Notre bureau a validé la

demande comme nous le faisons depuis de nombreuses années.

Surprise, au mois d'avril ! Un courrier adressé au PUD du 43 stipule que l'organisation 2020 est confiée au département de la Haute-Loire. Plusieurs échanges avec JF BARILI montrent que nous sommes déterminés à défendre notre position pour Châteauneuf les Martigues.

Finalement la FNSPF revoit sa position et accepte notre proposition.

Nous avons adressé un courrier à JF BARILI le remerciant du bon dénouement. Dans ce courrier nous nous réjouissons de l'intérêt que porte UD 43 à notre discipline et les invitons à se rapprocher de nous pour l'organisation 2021. A ce jour nous sommes toujours dans l'attente !

APPEL A CANDIDATURE : 2021/2022/2023/2024

Un appel à candidature sera lancé via le site.

Pour info plusieurs départements sont intéressés : Morbihan, Finistère, Creuse, Saône et Loire, Calvados, Yvelines, Hautes Alpes, Vendée, Paris....

QUESTIONS DIVERSES :

- La FFPJP désirerait avoir une convention avec notre organisation. Nous en débattons au mois de janvier.
- Claude rappelle aux membres de penser aux fameux quotas. Réfléchissez !
- Thierry GELDOLF revient sur sa demande d'un championnat Vétérans. Claude lui demande d'étudier cette faisabilité. Faire une proposition par dossier.
- Raphaël nous précise que dans son département, si un sapeur-pompier est licencié à la FFPJP, il lui est interdit de faire le concours départemental des sapeurs-pompiers. C'est interdit vient d'un certain Mr COSTES.
Après renseignements officiels, rien n'empêche au sapeur-pompier de participer.

Fin de la réunion 19h10.

Claude RIVIERE DE CARLES

Le 19 Septembre 2019



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Commission Nationale de Pétanque

Réunion du 2 Février 2019

Présents : Thierry SOLANA (09). Claude RIVIERE DE CARLES (31). Thierry GELDOLF (77). Roland GAUTHIER (30). Christian BUREAU (36). Guy ROYO (13). Thierry PAGES (71). Patrick LOUBIC (47). Thierry BENNES (11).

Absents excusés : Gérard JAMBOU (29), Vincent PASCUAL (33), Raphaël CORACHAN (84).Philippe BLANCHARD (organisation Tarbes).

Début de la réunion 9H15

Lecture du PV de la réunion du 31 Août 2018.

Approuvé.

Claude remercie le Président de l'amicale d'Alès et lui donne la parole. Il est très heureux de nous accueillir pour cette réunion nationale mais également est fier d'organiser le futur championnat. Il reviendra plus en détail sur cette future organisation dans quelques instants.

TARBES 2018 :

Philippe BLANCHARD ne pouvant être présent, Claude fait lecture du courrier adressé à l'ANPSP.

Sur le plan sportif, 309 équipes engagées, 74 départements et 210 UD ou amicales représentées.

Le bilan financier est en équilibre malgré quelques postes assez onéreux. Nous avons voulu que les participants à cette magnifique manifestation repartent avec un très bon souvenir.

Au niveau restauration 2654 repas ont été servis.

Nous remercions tous les partenaires qui nous ont aidés pour cette organisation (Mairie de Tarbes, Conseil Départemental, Conseil Régional, Foire d'Exposition, SDIS 65, Union Départementale du 65, Union Régionale SP, les amicales de Bagnères de Bigorre et Lannemezan et tous les sponsors).

Un grand merci à tous les bénévoles impliqués dans la réussite de ce championnat.

Pour terminer, le département des Hautes Pyrénées a été fier de recevoir une telle manifestation. Au vu des très nombreux retours positifs, je pense que nous avons réussi notre pari.

Nous souhaitons la même réussite aux futures organisations.

Tous les membres présents confirment le résumé de Philippe. Les futurs organisateurs peuvent prendre référence.

ALES 2019 :

Gérald ROUCAUTE nous présente l'organisation 2019.

L'organigramme du futur championnat est bien défini. Il nous présente les principaux acteurs. Chacun travaille sérieusement dans le secteur qui lui est attribué.

La Mairie d'Alès est très impliquée et nous aide avec un maximum de possibilités. Le boudrome municipal nous sera exclusivement réservé. Tous les concurrents et spectateurs seront à l'abri en cas de mauvais temps.

Les plaquettes sont éditées. La restauration sera servie dans une salle jouxtant le boudrome.

Gérald remet à Claude la demande officielle d'organisation validée par les signatures de l'UD 30, l'UR, le SDIS, et donc l'ANPSP. Elle sera expédiée aussitôt à Emmanuel VAGNE notre référent pour faire suivre auprès de la FNSP.

L'hébergement pour les 3 officiels de la table de marque est réservé.

Claude demande qu'il soit fourni 3 logos pour les maillots des champions et pour les badges des concours. Cela sera fait très rapidement.

Le nom du 4^e concours sera celui de la ville d'Alès.

Claude fournit les adresses où seront envoyés les dossiers ainsi que le tableau engagements.

ELECTIONS :

Le vote pour le renouvellement du tiers du bureau qui s'est déroulé à Tarbes a donné les résultats suivants.

Gérard JAMBOU, Roland GAUTHIER et Vincent PASCUAL sont réélus. Thierry BENNES est le nouvel élu. Félicitations à tous.

QUOTAS :

Pour l'instant nous restons sur une gestion comme lors des 2 derniers championnats. Le bureau gèrera au cas par cas les équipes supplémentaires.

Nos appels auprès des UD pour nous désigner des référents n'ont pas obtenus un réel succès. Seuls 16 départements sur plus de 90 ont répondu ! C'est un petit début... ! Les réponses attendues nous aideraient grandement.

Il nous est très difficile de trancher dans le « vif » pour prendre certaines décisions.

Nous espérons d'autres retours.

APPEL A CANDIDATURE : 2020/2021/2022/2023

A ce jour malheureusement, aucune candidature. Certaines sont en attente avec une réponse au mois de Mars. Une était pratiquement acquise et avait notre assentiment et portée par Stéphane RECULLE. Celle de Gap (05) plus précisément. Je résume le pourquoi ce désistement.

2020 : Plusieurs échanges positifs avaient été établis avec les Hautes Alpes (05). Hors dernièrement, ils viennent de se désister !

Il nous faut trouver un preneur rapidement. Guy ROYO (13) se rapproche de son UD et de son amicale. Il nous informera rapidement.

Au sujet du désistement du 05, Claude nous relate de l'entretien téléphonique qu'il a pu avoir avec Monsieur Jean Pierre PIC PUD du 05. Ce dernier fait part de remontées négatives sur l'organisation de Carcassonne. Il tient ces éléments de la PUD 11 Madame Sandra ROSSI.

Au fil de l'évocation de ces reproches (déplacement de la banderole du Conseil Départemental de l'Aude au profit de celle de l'ANPSP, pas assez de place aux discours des officiels, que nous imposons les sponsors, que la définition du partage de la subvention accordée par la fédération n'est pas logique !).

Il s'avère que tout ceci est faux. Une personne peut en attester car présente lors de cette manifestation. C'est Emmanuel VAGNE notre référent auprès de la commission nationale des sports. Je vais le contacter pour qu'il puisse faire rétablir la vérité.

De plus pour conforter notre honnêteté, Thierry BENNES membre de notre bureau national et organisateur du championnat à Carcassonne peut attester de notre bonne foi.

Il est dommageable de tenir de tels propos et de ternir une telle manifestation qui jusqu'à ce jour est très porteuse.

Pour terminer, je rappelle que nous ne cachons rien aux futurs organisateurs, puisque tout notre fonctionnement est noté dans le cahier des charges ainsi que dans le règlement.

TRESORERIE :

Thierry SOLANA nous dresse l'exercice comptable de l'année 2018. Nos dépenses sont maîtrisées et toujours justes.

N'oublions pas que nous prenons en compte le défraiement pour les déplacements des 3 officiels, nos frais de restauration et de déplacement pour la réunion de janvier ainsi que les frais de secrétariat et autres. Pour la réunion de septembre c'est avec les deniers propres de chaque membre que sont assurés les frais.

Thierry demande à tous les membres d'essayer de se rapprocher de leurs UD pour une prise en compte partielle de ces frais. Certains ont agis dans ce sens.

QUESTIONS DIVERSES :

- Claude va relancer les UD pour les futures organisations.
- Chaque année le jour « J » quelques équipes sont manquantes ! De plus elles n'informent pas de leur désistement. Cette année 5 équipes ! Une réflexion sera engagée à ce sujet au mois de septembre, pour savoir s'il faut prendre des sanctions.
- Nous allons nous rapprocher de notre référent Emmanuel VAGNE pour qu'il puisse éclaircir la « mauvaise » image de notre championnat que certains représentants d'UD font courir.

Fin de la réunion 12h15.

Claude RIVERE DE CARLES

Le 19 Février 2019



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Commission Nationale de Pétanque

Réunion du 31 Août 2018

Présents : Thierry SOLANA (09). Claude RIVIERE DE CARLES (31). Thierry GELDOLF (77). Roland GAUTHIER (30). Christian BUREAU (36). Guy ROYO (13). Vincent PASCUAL (33). Raphaël CORACHAN (84). Gérard JAMBOU (29), Thierry PAGES (71), Patrick LOUBIC (47).

Philippe BLANCHARD, Déborah DEVAUX, (65) organisation 2018 TARBES.

Absent : Josselyn MYRTHO (974).

Début de la réunion 17h40

Lecture du PV de la réunion du 3 Février 2018.

Approuvé.

Claude transmet le bonjour de Jeannot COLLONGUES à tous les membres. Il donne des nouvelles sur son état de santé. Il ne peut être présent car il ressent une grosse fatigue et à quelques difficultés à respirer.

TARBES 2018 :

Philippe BLANCHARD et Déborah DEVAUX nous exposent le travail effectué pour cette manifestation.

L'organisation d'un championnat est une lourde tâche. Cela demande beaucoup d'investissement. Nous avons eu la chance de pouvoir s'appuyer sur beaucoup de personnes qui ne comptent pas les heures de bénévolat au détriment de la vie familiale.

Un SDIS à l'écoute, grâce à son Colonel qui a adhéré à cette organisation. La préparation globale demande plus d'un an de travail. Nous avons la chance d'avoir un site digne d'accueillir un Championnat de France, avec dans un petit périmètre tous les ingrédients nécessaires pour réussir ce pari.

Quelques aides sont en attentes : Conseil Départemental, Conseil Régional, UD 65, Union Régionale des Sapeurs-Pompiers. Quelques partenaires privés se sont manifestés, sans oublier l'engagement des Amicales de Bagnères et de Lannemezan.

A noter aussi la Mairie et le Parc des Expositions de Tarbes qui ont été réceptifs à nos demandes.

Nous avons essayé de soigner la restauration et l'animation du vendredi soir et du samedi soir. J'espère que vous serez comblés.

Claude remercie au nom du bureau toute l'équipe. Il remercie particulièrement Déborah pour tout le travail qu'elle a accompli. Gérer le poste des inscriptions est fastidieux. Nous en sommes au 23è Championnat, et encore des retards ou des dossiers incomplets viennent créer des problèmes de gestion.

Cette année 309 équipes inscrites. 74 départements, 210 centres ou UD représentés.

Petit soucis : 4 équipes se sont désistées dernièrement ! Nous en parlerons à la réunion d'ALES.

ALES 2019 :

Roland rassure le bureau. Toute l'organisation se met en place.

- Le lieu : Le boulodrome d'ALES

- La restauration sera servie sur place
- La mairie est partie prenante dans l'organisation
- Plusieurs partenaires vont aider : GMF, les Eaux PERRIER, les bonbons HARIBO.
- Certains fournisseurs ont promis de participer (des caves, les vases d'Anduze etc. ...).

Roland reçoit le modèle de demande d'organisation. Une fois toutes les signatures recueillies, il fera parvenir le document à Claude qui le transmettra à la Fédération.

La prochaine réunion du bureau se tiendra le samedi 2 Février à ALES.

ELECTIONS :

Le vote aura lieu demain samedi 1^{er} Septembre entre 9h et 13h. Le Président du bureau de vote est Raphaël CORACHAN.

Quatre postes sont à pourvoir. A ce jour quatre candidatures sont parvenues.

APPEL A CANDIDATURE : 2020/2021/2022/2023

Un appel à candidature a été lancé via le site. Plusieurs appels téléphoniques sont parvenus. Aucun retour officiel.

Pour info plusieurs départements sont intéressés : Morbihan, Finistère, Creuse, Saône et Loire, Calvados, Yvelines, Hautes Alpes.

Claude va relancer, car à la réunion d'ALES, nous devons entériner les futures organisations.

Il rappelle que les dossiers doivent être adressés **au plus tard le 15 janvier 2019**. Il serait dommage, que faute de candidat, le 25^e Championnat de France soit mis en « **sommeil** » ! Futurs organisateurs « réveillez-vous » !

QUESTIONS DIVERSES :

- Le jury pour ce 23^e Championnat : BLANCHARD, CORACHAN, BUREAU, GELDOF, ROYO.
- Claude rappelle aux membres de penser aux fameux quotas.
- Thierry GELDOF fait part d'une réflexion sur une future organisation d'un Championnat de France Vétérans. Il se déroulerait le vendredi. Peut-être que cette solution réduirait le nombre d'équipes pour la compétition du samedi et dimanche.

Il est trop tôt pour décider. Cela mérite une certaine étude de faisabilité.

Fin de la réunion 19h15.

Claude RIVIERE DE CARLES

Le 15 Septembre 2018



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Commission Nationale de Pétanque
Réunion du 3 Février 2018

Présents : Thierry SOLANA (09). Claude RIVIERE DE CARLES (31). Thierry GELDORF (77). Roland GAUTHIER (30). Christian BUREAU (36). Guy ROYO (13). Vincent PASCUAL (33). Raphaël CORRACHAN (84). Gérard JAMBOU (29), Thierry PAGES (71).

Philippe BLANCHARD, Christophe NIVET, Bruno PARISSE, David TREY, Jean Pierre BEY, Déborah DEVAUX, (65) organisation 2018 TARBES.

Thierry BENNES, Claude GASPAROTTO, Jean FRANCOIS, Michel FAELLI (11) organisation 2017.

Gérald ROUCOTTE (30) organisation 2019.

Excusé : Patrick LOUBIC (47)

Absent : Josselyn MYRTHO (974).

Début de la réunion 9h00

Lecture du PV de la réunion du 1^{er} Septembre 2017.

Approuvé.

CARCASSONNE 2017 :

Thierry BENNES se dit satisfait de l'organisation de cette grande manifestation.

- Il tient à remercier tous les partenaires qui se sont impliqués pour que ce championnat soit une réussite.
- Il remercie également les 60 bénévoles de leur dévouement sans faille tout le long de ces 2 jours de compétition.
- Gérer environ 1400 personnes demande un certain investissement.
- 300 équipes engagées, 74 départements représentés.
- Aucun incident n'est à signaler sur le déroulement de la compétition.
- Quelques soucis avec plusieurs départements pour les engagements et les attestations.
- Retard pour le retour des engagements. Il faut que les référents soient plus rigoureux dans leur gestion.
- Nous avons fait l'effort sur la restauration.
- Penser à assurer comme il faut la manifestation.
- Le bilan financier est en équilibre.
- Le seul regret est le manque de communication pour cette manifestation qui est je pense une des plus importante chez les Sapeurs-Pompiers. Tous les médias doivent être impliqués pour mettre en avant ce championnat.

Claude fait part du ressenti des membres du bureau et des nombreux témoignages qui lui sont parvenu. L'organisation de ce championnat est une réussite. Félicitations à tous les acteurs.

Il faut également féliciter les officiels de la table de marque et les arbitres qui ont géré de main de maitre, pour que toutes les finales se déroulent en même temps.

TARBES 2018 :

Philippe BLANCHARD et son équipe présentent leur avancée pour l'organisation.

- Création d'une association entre les amicales de BAGNERES et LANNEMEZAN et l'UD 65.
- Nous attendons des réponses positives je l'espère de toutes les institutions pour leur partenariat.
- Le site de la compétition est le Parc Expo de la ville de TARBES. Les aires de jeux seront tracées à même le parc. Un parking et une aire pour les campings cars jouxtant le site.
- De nombreux hôtels et campings sont proposés dans les dossiers.
- La restauration sera servie dans un hall du parc. Le traiteur est retenu.
- Nous allons essayer d'être aussi performants que CARCASSONNE.
- La gestion des dossiers sera réalisé par Déborah notre secrétaire. Je pense qu'elle sera en prise directe avec Claude.
- Les dossiers seront expédiés fin février et mis en ligne sur le site de l'ANPSP et sur le site de l'UD 65.

Claude revient sur la gestion des dossiers. Effectivement, je travaillerai avec Déborah puisque c'est ce point ou malgré les recommandations, les futurs compétiteurs sont négligents

Nous l'avons encore constaté pour CARCASSONNE, Thierry en est témoin. Retards, oublis de

justificatifs, et malheureusement tentative de fraude. Nous sommes obligés de veiller au bon enregistrement pour ne léser personne.

Dès mon retour je fais parvenir le fichier engagements et les adresses.
Les Hautes Pyrénées auront droit à engager 4 équipes.

RETOUR SUR LES QUOTAS ET LES REFERENTS:

Le championnat 2017, malgré une décision règlementaire a encore dépassé la barre des 256 équipes. Sachant que ce sujet allait être très long à débattre, le bureau s'est réuni le vendredi soir pour ne pas trop empiéter sur l'horaire du samedi matin.

Je rappelle l'historique.

Pourquoi avoir dépassé la barre des 256 ! Au 30 juin nous avons atteint ce nombre. Plus de 20 équipes étaient sur la liste d'attente ! Entre le 1^{er} et le 13 juillet 5 départements où se déroulent des qualificatifs ont expédiés leurs dossiers. Que faire ! Les rejeter ou bien retirer les équipes qui ont répondues dans les délais, et que faire des équipes sur la liste d'attente !

Après concertation les membres du bureau ont acceptés d'inclure toutes les équipes.

Pour pouvoir débattre sereinement avec des éléments officiels, deux courriers ont été adressés aux différents PUD. L'un portant sur le référent pétanque de son département si c'était le cas et l'autre sur la future élection pour le renouvellement du tiers du bureau national.

A ce jour, seulement 4 réponses : Ardèche, Ariège, Finistère et Haute Garonne !

Pourtant Emmanuel VAGNE notre référent a multiplié les démarches pour que la situation se débloque.

Devant le manque de réponses il est très difficile de prendre une décision que l'on pourrait nous reprocher par la suite. Plusieurs cas de figures ont été étudiés.

Nous prendrons une décision définitive lors de la réunion du mois de janvier 2019 à ALES. Il faut comprendre que le règlement ne peut être modifié tous les ans.

Souhaitant que les PUD donnent réponse ! Je vais demander à Emmanuel de suivre l'évolution au plus près.

Pour 2018 le bureau national jugera en fonction.

APPEL A CANDIDATURE :

Un appel à candidature sera lancé très bientôt pour l'organisation des futurs championnats. Les années 2020, 2021 et 2022.

Pour vous aider, vous trouverez le cahier des charges sur le site de l'A.N.P.S.P ou bien prendre contact avec le Président Claude RIVERE DE CARLES.

ELECTIONS :

Le tiers du bureau national est renouvelable (Gérard JAMBOU, Roland GAUTHIER, Vincent PASCUAL, Josselin MYRTHO). Ce vote se déroulera à TARBES.

Un courrier sera adressé aux PUD ayant un référent déclaré officiellement. D'où l'intérêt de répondre à notre appel concernant les référents. Seul le référent pourra voter et sa présence est indispensable sur le lieu du vote.

Les candidatures seront adressées au Président Claude RIVERE DE CARLES 28 Avenue de la Gare 09700 SAVERDUN avant le 31 juillet 2018.

QUESTIONS DIVERSES :

Aucune

Visite du site.

Fin de la réunion 11h30.

**Claude RIVERE DE CARLES
Le 27 février 2018**



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Commission Nationale de Pétanque

Réunion du 28 janvier 2017

Présents : Thierry SOLANA (09). Claude RIVIERE DE CARLES (31). Thierry GELDOF (77). Roland GAUTHIER (30). Patrick LOUBIC (47). Christian BUREAU (36). Guy ROYO (13). Vincent PASCUAL (33). Franck AGHETTI (84). Jean Claude COMBALBERT (officiel table de marque).

BEDARRIDES 2016 : Éric PARRENO, Raphaël CORRACHAN, André HOMMAGE

CARCASSONNE 2017 : Thierry BENNES (coordonnateur), Sandra ROSSI (présidente UD 11), Michel FAELLI, Thierry BONNAFOUS, Benoît RIU, Jean FRANCOIS.

Absent excusé : Thierry PAGES (71). Gérard JAMBOU (29).

Absent : Josselyn MYRTHO (974).

Début de la réunion 9H00

Mot de bienvenue : Thierry BENNES nous fait part de leur grand plaisir de nous accueillir pour cette réunion nationale.

Tour de table pour présentation des participants.

Claude nous fait part de soucis de santé de Jean COLLONGUES. Tous les présents lui souhaitent un prompt rétablissement.

Approbation du PV de la réunion du 2 septembre 2016.

Approuvé.

BEDARRIDES 2016 :

Éric PARRENO présente le bilan de l'organisation.

- Le bilan de cette manifestation s'avère positif. Il est vrai que le temps (merveilleux) a contribué à cette réussite.

- Beaucoup de retours remerciant la parfaite organisation. Le seul point noir est la restauration du vendredi soir et samedi midi. Éric en est désolé.

Pourtant, le traiteur retenu est celui qui a concocté la restauration des congrès d'AVIGNON et AGEN.... ! Nous sommes obligés de nous interroger.... !

Nous avons joué sur la confiance et la renommée. Ce fût une erreur.

- Une partie des bénéfices ont été versés à l'œuvre des pupilles de la Fédération, ainsi qu'une aide aux pupilles du Vaucluse. Les bénévoles seront récompensés également.

Claude nous informe de plusieurs remarques qui lui sont parvenues. Bonnes et moins bonnes...

- Les aires de jeu du carré d'honneur de par leur disposition ont reçu l'aval de beaucoup de joueurs.

- Le cadeau de bienvenue et les lots récompensant les lauréats furent appréciés.
- Pour l'avenir attention au podium. Une meilleure sono et des supports publicitaires sont nécessaires. Notre Championnat de France mérite une autre image.
- Lecture et faite d'un courrier du Colonel FRANZON notre ancien Président des sports sur son vécu lors de ce championnat.
- Problème sur le 4è concours. Nous l'évoquerons dans quelques instants.

CARCASSONNE 2017 :

Thierry BENNES nous détaille la future organisation.

- Toutes les commissions sont en place. Pas de problème majeur. UD 11, SDIS 11 et Mairie de CARCASSONNE sont derrière nous pour une réussite totale.

- Le Championnat de France se déroulera autour du stade Albert DOMECH en bordure de l'Aude.

Aires de jeu, salle de restauration, buvette, sandwicherie, tout cela dans un petit périmètre. Un vaste parking proche.

- Au niveau partenariat, à ce jour, MNSP, Mr BOUBY, quelques producteurs locaux. Attente pour les autres.

Claude propose de contacter la directrice de la MNSP pour « essayer » d'avoir plus au niveau partenariat.

- Des visites (Cité de CARCASSONNE, balade sur péniche le long du canal du Midi) seront au programme pour les accompagnants.

- A l'énoncé du contenu du cadeau de bienvenue, le bureau national le trouvant « un peu léger », il est demandé à l'organisation de faire un effort. Appuyez-vous sur des partenaires locaux, vin, blanquette, cassoulet, etc...).

Claude fera parvenir le tableau pour les engagements. Le listing des UD et amicales pour expédition des dossiers fin février.

Nous joindrons également le nouveau règlement, puisque ce dernier sera modifié.

- Pour le 4è concours (de la ville ou de l'UD) **il est uniquement réservé aux Sapeurs-Pompiers.** Les incidents survenus à BEDARRIDES ne doivent se reproduire. Surtout lors d'une finale et à l'intérieur du carré d'honneur.

Il est vrai que le laxisme des arbitres est à déplorer. L'organisation veillera au bon respect du règlement. N'oublions pas qu'une vérification des identités se fait au cours des parties.

Thierry GELDORF propose pour éviter toute fraude, la pose d'un bracelet lors de la prise des inscriptions. Thierry BENNES fera faire un devis pour évaluer le coût.

QUOTA DU NOMBRE D'EQUIPES POUR LE CHAMPIONNAT

Le bureau national décide après échanges et vote une modification de **l'article 4** du règlement national. Une **Annexe 1** explicative portant sur le choix des équipes sur liste d'attente sera jointe.

Le nombre limite de 256 équipes inscrites pour le championnat de France ne sera dépassé. Pour cela, le quota des dits « gros départements » a été réduit volontairement avec l'accord des référents.

Bouches du Rhône : **17**. Haute Garonne : **17**. Gironde : **13**. Ariège : **12**
Gard : **11**. Vaucluse : **11**. Lot et Garonne : **6**. Finistère : **5**. Dom. Tom : **2**.
Pour l'amicale ou UD organisatrice (défini par la commission nationale).
Pour tous les autres départements : **4**.

Annexe 1 de l'article 4

- Une fois le nombre de 256 engagés est atteint en respectant l'article 4, une liste d'attente de 257 à X sera ouverte. Ces équipes de 257 à X seront inscrites dans le 2^e challenge, si elles décident de maintenir leur participation. L'organisation entrera en contact pour demander leur décision. Maintien ou annulation. Toutefois, si maintien sur la liste d'attente, le jour du championnat, une ou plusieurs équipes engagées au championnat ne sont présentes, les places libérées seront comblées par les équipes en attente, du 257 à X.

- A noter qu'une priorité d'attente sera donnée à certains « gros départements » qui depuis de nombreuses années comblent le déficit d'équipes qui se produit dès que nous organisons sur le haut de notre territoire.

- Lors des inscriptions, pour les départements qui ne pratiquent pas de concours qualificatifs au championnat de France, une amicale ne pourra engager qu'une seule équipe, les autres passant automatiquement en liste d'attente. Il est conseillé au responsable de numérotter de 1 à X l'ordre de priorité. Cette obligation a pour but de ne pas bloquer l'engagement d'autres équipes de son département.

Si 10 jours avant la clôture officielle des inscriptions le quota de 4 du département n'est atteint, elles seront intégrées en fonction des places disponibles.

Tout ceci sera géré par le bureau national pour éviter certains passes droits.

MODE ELECTORAL :

Le bureau national a décidé à l'unanimité un mode d'élection pour les assemblées générales de l'ANPSP. **Une Annexe 2** du futur **article 19** portant sur le mode d'élection sera jointe.

S'appuyant sur ce qui se fait dans d'autres disciplines sportives au sein de la FNSPF, la solution retenue est :

- Composition du bureau : 12 membres.
- Renouvelable tous les 3 ans par 1/3 de sortants.
- Votants : 1 par département, désigné par le PUD du dit département en tant que référent pétanque.

La prochaine AG électorale se fera à TARBES en 2018.

Annexe 2 de l'article 19

- Appel à candidature 7 mois avant l'AG électorale.
- Les demandes de candidatures seront adressées par courrier au Président de l'A.N.P.S.P. Elles devront parvenir avant le dernier jour du mois de juillet de l'année électorale.
- 1 votant par département désigné par le PUD. De préférence le référent pétanque si ce département passe par un championnat départemental.

- Le votant et le ou les candidats devront être présents le jour de l'élection.

- Les frais de déplacement sont à la charge de l'UD ou de son référent.

- Mode d'organisation :

Il faut renouveler 4 postes

Liste unique avec tous les noms des candidats.

Sur la liste possibilité de rayer des noms. Il devra rester un maximum de 4 noms.

Les élus seront ceux qui auront obtenu le plus de suffrages.

En cas d'égalité, un tirage au sort sera effectué pour départager.

Le bureau de vote sera désigné par le bureau national.

QUESTIONS DIVERSES :

Les modifications et la création des articles, 4, 7, 19, avec leurs annexes prennent effet le 28 janvier 2017.

Rappel : uniquement des Sapeurs-Pompiers dans le 4^e concours.

Des devis seront demandés pour la création d'une banderole : Championnat de France de pétanque des Sapeurs-Pompiers.

L'UD 11 aura droit à 8 équipes pour le Championnat de France.

Lors de la prochaine AG électorale, Josselin MYRTHO, Roland GAUTHIER, Gérard JAMBOU, et Vincent PASCUAL sont les membres à renouveler.

DEMANDE de Franck AGHETTI :

Franck nous fait part de son vœu de prendre un certain recul. La cause son activité professionnelle et son engagement auprès de sa commune pour les animations.

Il propose de laisser sa place au sein de notre commission à Raphaël CORRACHAN comme référent pétanque pour l'UD 84.

Il propose également de le seconder et le guider dans sa nouvelle fonction.

Après un large tour de table, le bureau prend acte et coopte Raphaël CORRACHAN en remplacement de Franck AGHETTI.

Nous pouvons accorder la totale confiance à Raphaël, car il avait en charge les dossiers du championnat à BEDARRIDES. Son sérieux, sa gestion, son intransigeance honorent cette personne.

Fin de la réunion 12h15.

Visite du site 12h30.

Claude RIVIERE DE CARLES

Le 5 février 2017



Réunion du 1er septembre 2017

Présents : Thierry SOLANA (09). Claude RIVIERE DE CARLES (31). Thierry GELDOF (77). Roland GAUTHIER (30). Patrick LOUBIC (47). Christian BUREAU (36). Guy ROYO (13). Vincent PASCUAL (33). Raphaël CORRACHAN (84). Gérard JAMBOU (29), Thierry PAGES (71).

Thierry BENNES (11) organisation 2017.

Philippe BLANCHARD, Christophe NIVET, Bruno PARISSÉ (65) organisation 2018
TARBES.

Absent : Josselyn MYRTHO (974).

Début de la réunion 17H30

Lecture du PV de la réunion du 28 janvier 2017.

Approuvé.

CARCASSONNE 2017 :

Thierry BENNES se dit satisfait de l'organisation de cette grande manifestation.

- Très bon soutien des institutions (Mairie, Conseil Départemental, UDSP 11, SDIS 11, etc....) ainsi que plusieurs partenaires privés.
- Plus de 50 bénévoles seront présent tous les jours.
- Plus de 2600 repas seront servis.
- 300 équipes engagées, 74 départements représentés.
- Quelques soucis avec plusieurs départements pour les engagements et les attestations.
- Retard pour le retour des engagements.
- Toutes les soirées seront animées (bandas).
- Nous espérons que vous garderez un excellent souvenir de votre séjour dans l'AUDE. Claude revient sur le nombre important d'engagements.
- Retard trop tardif de beaucoup de dossiers de certains départements. Surtout ceux où nous avons des référents et d'autres où sont organisés des qualificatifs au championnat de France. Nous avons reçu des dossiers le 11 juillet ! Je rappelle que la date butoir était le 30 juin ! Peut-être faudra t'il instaurer la date limite le 15 juin. Je reviendrai sur ce sujet dans quelques instants lors du débat sur les quotas.

TARBES 2018 :

Philippe BLANCHARD nous fait part des avancées de son organisation.

- Nous avons créé une association entre les amicales de BAGNERES et LANNEMEZAN.
- la compétition se déroulera du 31 août au 2 septembre 2018.
- Le lieu est le Parc des Expositions.
- Les engagements de la mairie, du conseil départemental, UD 11, SDIS 11 sont actés.
- Nous prenons à notre charge le travail qui sera effectué pour l'association par la secrétaire de l'UDSP 65.
- Les commissions avancent dans leurs secteurs définis en amont. Claude précise que le ou la responsable des inscriptions sera en prise directe avec lui. Pour CARCASSONNE en agissant de cette façon, beaucoup de problèmes ont été résolus. A la réunion du mois de janvier, le tableau pour les engagements, le listing des UD et amicales pour expédition des dossiers seront remis aux responsables.

RETOUR SUR LES ENGAGEMENTS ET QUOTAS:

Malgré le vote à l'unanimité de la limitation des équipes à 256, nous avons été obligés de

déroger à notre règlement. Les causes sont nombreuses :

- Au 30 juin 2017, le quota des 256 équipes était atteint. Avec plus de 20 équipes sur liste d'attente pour le 2^e concours.
- Après la date butoir du 30 juin, de nombreuses inscriptions nous sont parvenues. Certaines provenant de départements où sont organisés des qualificatifs au championnat de France. Ces départements ont un référent pétanque, et je trouve inadmissible ce retard. Un championnat de cette ampleur demande de la rigueur pour l'organisation. Imaginez un club qui s'engagera auprès de sa fédération la veille d'un début de compétition alors que le calendrier est établi !
- De ce fait, après avoir échangé avec les membres du bureau, nous avons « exceptionnellement » repêché toutes les équipes pour participer au championnat. Nous ne pouvions laisser de côté les équipes inscrites sur la liste d'attente, car elles avaient envoyé en temps et heure leurs dossiers. Lors de la réunion de janvier à TARBES, nous aurons un long débat sur les fameux quotas. Je vous remets une étude qui vous permet de faire une approche plus précise de ce problème. Je vous demande de vous y pencher sérieusement. Nous pouvons échanger par téléphone pour avancer dans cette réflexion, sachant que la future décision ne devra être remise en cause.

COURRIERS AUX PUD :

Devant le problème récurrent que nous trouvons au sein de certaines UD, je vais adresser deux courriers aux Présidents. Le premier portera sur le référent pétanque de son département. Le second, concernera les modalités de vote pour le renouvellement du tiers du bureau national. Je vais demander à Emmanuel VAGNE de m'aider dans cette tâche, en tant que référent pétanque au sein de la Commission Nationale des Sports des Sapeurs-Pompiers. Emmanuel nous fait l'honneur d'être présent ce week-end.

QUESTIONS DIVERSES :

Pour rappel, Roland GAUTHIER, Gérard JAMBOU, Vincent PASCUAL et Josselin MIRTHO sont les membres sortants. Une banderole avec notre logo et celui de la FFSPF a été confectionnée et figure autour du carré d'honneur. Un polo « officiel » est remis à chaque membre de l'ANPSP ainsi qu'à quatre personnes qui officient à la table de marque depuis de nombreuses années. Nous avons tenu à honorer Franck AGHETTI en lui offrant également un polo. Il le mérite amplement au vu du travail qu'il a accompli pendant de nombreuses années. Les membres du jury désignés : Thierry GELDOF, Patrick LOUBIC, Guy ROYO, Thierry SOLANA.

Fin de la réunion 19h00.

Claude RIVIERE DE CARLES
Le 2 septembre 2017